

PARTAGEONS LA FORÊT

La chasse en battue



Un exemple de pratique en Ardenne belge.



La chasse en battue est un mode de chasse qui se pratique en groupe autour d'une surface délimitée appelée territoire de chasse. Au début de la journée, tous les participants se réunissent pour le rond du matin. Le directeur de battue y rappelle les règles de sécurité ainsi que le gibier qui est autorisé à être prélevé durant la journée. Un numéro est tiré au sort pour chaque chasseur.

Les chasseurs partent se positionner au poste portant le numéro qui leur a été attribué. Les postes sont situés sur tout le pourtour d'une première portion de territoire de chasse, appelée enceinte. Bien distants les uns des autres, les postes sont alignés à intervalle régulier le long d'un chemin, d'une route ou d'une ligne de tir signalée à la peinture. Chaque chasseur, seul à son poste (paillason ou mirador bas) se fait discret. En effet, les vêtements oranges fluo qu'il porte pour être visible des autres chasseurs sont perçus d'une teinte neutre par les yeux des animaux. Ainsi, caché derrière des branchages, un filet ou une palette de bois, le chasseur attend que le gibier déboule à gauche ou à droite. Il doit être réactif pour identifier le type de gibier, déterminer s'il est autorisé à être tiré, viser et tirer juste, face à lui au-delà d'un angle sécuritaire de 30°, vers l'extérieur de l'enceinte.

L'autre partie du groupe est constituée de traqueurs aussi appelés rabatteurs. Ils sont également vêtus de fluo afin d'être visibles entre eux et des chasseurs. Les traqueurs parcourent l'enceinte avec leurs chiens de toutes tailles, afin de lever le gibier remisé et d'essayer de le débusquer en direction de la ligne de tir. Les traqueurs sont équipés de cornes ou trompes de chasse. Celles-ci leur servent à se situer les uns par rapport aux autres, à signaler la présence de gibier aux chasseurs ou encore à annoncer le début et la fin de la battue.

Après une courte pause, le groupe se déplace dans une autre enceinte, parfois éloignée de la première et suit le même procédé adapté à cette autre portion du territoire. À la fin de la battue, chaque chasseur s'assure qu'aucun gibier ne se soit enfui blessé par une balle. Pour certaines espèces comme le cerf, soumises au plan de tir, un agent du Département de la Nature et des Forêts se rend sur place pour effectuer un constat de tir. Un bracelet numéroté est attribué à tout animal pour assurer sa traçabilité jusqu'au lieu de découpe.

La journée se clôture généralement par une réception au chalet où chacun est convié. Les gibiers prélevés durant la journée sont disposés soigneusement les uns près des autres sur un lit de branchages, c'est le tableau de chasse. Ce dernier est ensuite présenté : le directeur de battue et les chasseurs rendent les honneurs au gibier et les bons tireurs du jour sont félicités. Un joueur de cor de chasse est parfois présent et interprète plusieurs morceaux, chacun spécifique à une espèce animale.



Lors des chasses en battue, des affiches rouges d'interdiction de circuler sont apposées aux entrées des voiries concernées. Des panneaux de ralentissement sont parfois disposés en bord de route. Les localisations et dates des territoires ayant fait l'objet d'une demande de fermeture de voirie sont présentés en rouge sur le site partageonslaforet.be. En prévision de ces journées où l'accès en forêt est interdit, une affiche jaune informative reprenant les dates de battues prévues est apposée au bord du chemin en début de saison.

